

CONTENEUR OU SAC JAUNE

PLASTIQUE

Bouteilles et flacons avec les bouchons, films et sacs plastiques.



MÉTAL

Bidons, boîtes de conserve, canettes, barquettes aluminium, aérosols et boîtes métalliques.



PAPIERS

Journaux, magazines, prospectus, courriers, enveloppes, annuaires, livres...



CARTONS et BRIQUES ALIMENTAIRES



CONTENEUR VERRE

BOUTEILLES EN VERRE

sans les bouchons



Pour chaque tonne collectée, 1 € reversé à l'association



POTS EN VERRE

sans les couvercles

BOCAUX EN VERRE

sans les couvercles



COMPOSTEUR

DÉCHETS DE CUISINE

Epluchures de légumes, coquilles d'oeuf, marc de café...



DÉCHETS DE JARDIN

Pelouses, feuilles mortes, branchages...



POUBELLE ORDINAIRE

Les déchets déposés dans la poubelle ordinaire sont **UNIQUEMENT LES DÉCHETS RESTANTS**, après ce tri.



Un doute, une question ?

Réduire ses déchets dans le Cotentin
 lecotentin.fr

CONTENEUR TEXTILE**CHAUSSURES**

Basket, sandale, tong ...

LINGE DE MAISON

Serviette de table, drap, torchon...

GRANDS VETEMENTS

Pantalon, pull, robe...

PETITS VETEMENTS

Foulard, layette, gants, maillot de bain...



Usés ou juste démodés, déchirés ou troués, tous vos articles peuvent être réutilisés ou recyclés, à condition d'être propres et secs.

Ne mêlez pas d'articles humides qui risqueraient de moisir et de détériorer le reste des articles.

**EN DECHETERIE****DÉCHETS DES PRODUITS DE BRICOLAGE ET DÉCORATION****DÉCHETS DES PRODUITS DU JARDINAGE****DÉCHETS DES PRODUITS DE CHAUFFAGE, CHEMINÉE ET BARBECUE****DÉCHETS DES PRODUITS D'ENTRETIEN PISCINE****DÉCHETS DES PRODUITS D'ENTRETIEN MAISON****DÉCHETS DES PRODUITS D'ENTRETIEN VÉHICULE****EN DECHETERIE****PETITS APPAREILS EN MÉLANGE**

Aspirateurs, cigarettes électroniques, téléphones, bouilloires, perceuses, ...

GROS ELECTROMÉNAGER HORS-FROID

Chauffe-eaux, cuisinières, fours, hottes aspirantes, lave-linges, lave-vaisselles, ...

GROS ELECTROMÉNAGER FROID :

Réfrigérateurs, congélateurs, climatiseurs

ÉCRANS

ordinateurs portables, tablettes, téléviseurs (cathodiques et écrans plats), ...

**EN DECHETERIE ***

Tous les meubles ou parties de meubles peuvent être déposés dans la benne mobilier quels que soient le type ou le matériau.

SIÈGES ET LITERIE

Chaise de jardin, chaise en bois, chaise enfant, canapé, fauteuil, banc, matelas, sommier ...

MEUBLES

Table, buffet, étagère, armoire, meuble de cuisine ...



* Liste des déchèteries concernées : Le Ham, Octeville, Tourlaville, Querqueville, Varouville, Anneville-en-Saire, Bricquebec, Rauville-la-Plage. Les Moitiers-d'Allonne. La Haue. Portbail. Martinvast et Valoanes.

1 DÉCHET par terre 1 DÉCHET en mer

Durée de dégradabilité des déchets en mer



3 semaines



6 semaines



1 à 5
mois



1 à 5
mois



5 mois



3 ans



5 ans



200 ans



450 ans



450 ans



400/450
ans



600 ans



4000 ans